



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Commune de Capinghem

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le treize décembre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, S. DUMORTIER, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, G. OUDAERT, J. BAUDOUIN, F. VAN LAETHEM, A. KIMOUR, K. UDRY, N. ROUBAUD

Absents excusés avec pouvoir : P. MOUCHON >pouvoir à MC. FICHELE, C. CABY>pouvoir à Ch. WIDHEN, M. BILLOIR>pouvoir à V. PARABOSCHI, F. TREDEZ>pouvoir à V. DUCOURAU, J. AGNIERAY>pouvoir à N. ROUBAUD,

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ont pris part aux délibérations
19	19	14
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de Convocation
7 décembre 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

**Prise en charge d'une
inhumation d'indigent**

CM 2023- D.18

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-7 et L.2223-27

Vu l'information du décès de Monsieur Virgil IORGA le 14 septembre à l'ABEJ, Résidence Les Glycines à Capinghem,

Vu la déclaration de l'ABEJ que Monsieur Virgil IORGA, sans famille et sans ressources a été placé aux Pompes Funèbres TRAISNEL,

Considérant que le maire doit pouvoir d'urgence à ce que toute personne décédée soit ensevelie et inhumée décentement sans distinction de culte ou de croyance ;

Considérant que les frais d'obsèques sont à rembourser en intégralité par la commune au niveau des prestations et fournitures et de l'inhumation (voir le Bon de Commande BDC/A23-0897 en annexe),

Le Conseil Municipal

DÉCIDE

Article 1 : De prendre en charge les frais d'inhumation et de conservation de monsieur Virgil IORGA pour un montant total de deux mille cent euros (2100€)

Article 2 : D'imputer la dépense au budget de la commune -compte 6588-

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture

Le 26/12/2023

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Vincent Ducourau,
Secrétaire de séance

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM



Bon de commande n° BDC/A23-0897 en date du 20-09-2023

Mairie Capinghem
58Bis Rue Poincaré,
59160 Capinghem

Obsèques de Virgil IORGA
Né le 17-06-1970 à Bacău (Roumanie)
Décédé le 14-09-2023 à Capinghem (59160)
Cérémonie
Inhumation
Pouvoir: Mairie Capinghem

Concerne les funérailles de Virgil IORGA décédé le 14-09-2023

Désignation des prestations et des fournitures	Qty	TVA	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
1 - Préparation/Organisation Des Obsèques					
• Honoraire et organisation générale des funérailles <i>démarches administratives et formalités locales</i>	1	20%	199,20 € TTC 166,00 € HT		
• remise <i>capiton, cache vis + autre remise</i>	1	20%	-164,65 € TTC -137,21 € HT		
• Séjour en case réfrigérée	1	20%		120,00 € TTC 100,00 € HT	
Total Préparation/Organisation Des Obsèques			34,55 €	120,00 €	0,00 €
2 - Transport Du Défunt Avant Mise En Bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu					
• Véhicule au transport à visage découvert** <i>Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son chauffeur</i>	1	10%	154,00 € TTC 140,00 € HT		
• Housse biodégradable sanitaire**	1	20%	54,00 € TTC 45,00 € HT		
Total Transport Du Défunt Avant Mise En Bière			208,00 €	0,00 €	0,00 €
3 - Cercueil Et Accessoires					
• Capitonage Economique <i>Blanc avec dentelle - Taffetas 60 gr</i>	1	20%		95,00 € TTC 79,17 € HT	
• Cercueil inhumation 6 EP - Imprimé clair satiné* <i>Aggloméré, 4 poignées métal, cuvette étanche.</i>	1	20%	564,00 € TTC 470,00 € HT		
• Cache vis cercueil	8	20%		32,05 € TTC 26,72 € HT	
• Plaque d'identité* <i>Gravée sur support plastique</i>	1	20%	24,00 € TTC 20,00 € HT		
Total Cercueil Et Accessoires			588,00 €	127,05 €	0,00 €
4 - Mise En Bière Et Fermeture Du Cercueil					
• Mise en bière et fermeture de cercueil au funérarium*	1	20%	92,40 € TTC 77,00 € HT		

Désignation des prestations et des fournitures	Qty	TVA	Prestations courantes	Prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
Total Mise En Bière Et Fermeture Du Cercueil			92,40 €	0,00 €	0,00 €
5 - Transport Du Défunt Après Mise En Bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu					
• Véhicule au transport au cimetière de* <i>Capinghem</i>	1	10%	154,00 € TTC 140,00 € HT		
Total Transport Du Défunt Après Mise En Bière			154,00 €	0,00 €	0,00 €
6 - Cérémonie Funéraire					
Total Cérémonie Funéraire			0,00 €	0,00 €	0,00 €
7 - Inhumation					
• Plaque de repère en granit au cimetière	1	20%		68,00 € TTC 56,67 € HT	
• Creusement simple et inhumation	1	20%	396,00 € TTC 330,00 € HT		
• Porteur(s) au cimetière - à l'arrivée	3	20%		312,00 € TTC 260,00 € HT	
Total Inhumation			396,00 €	380,00 €	0,00 €
8 - Crémation					
Total Crémation			0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total TTC			1 472,95 €	627,05 €	0,00 €
Total TTC			2 100,00 €		

(*) prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.
 (**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.
 En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation)

Sous-total	HT	TVA	TTC
10 %	280,00 €	28,00 €	308,00 €
20 %	1 493,36 €	298,65 €	1 792,01 €
Total	1 773,36 €	326,65 €	2 100,00 €
Total à payer			2 100,00 €

Nom et prénom du signataire: Mairie Capinghem
 agissant en qualité de:

adresse: 58Bis Rue Poincaré, 59160 Capinghem
 téléphone: 03 20 92 17 66

Bon pour accord,

Date: 20/09/2023

Signature (précédée de la mention lu et approuvé):

Lu et approuvé


